



ALERTE PRESSE

Le 10 octobre 2023

Stratégie de mobilisation et de soutien du gouvernement pour les aidants

« Au-delà du soutien aux aidants, garantissons un droit au relai pour tous »

Le Gouvernement a dévoilé les 6 engagements de la nouvelle stratégie pour les aidants ce vendredi 6 octobre. La Fédération Générale des PEP, acteur engagé pour la transformation sociale, salue la volonté politique de prendre en compte les besoins des aidants. Néanmoins, elle regrette l'absence d'une ambition politique globale, pour accompagner tous les profils d'aidants. La stratégie est centrée sur le soutien aux proches de personnes âgées ou en situation de handicap, mais elle oublie celles et ceux, qui, sans avoir la responsabilité de sa prise en charge, subissent les répercussions de la situation d'un membre de leur famille, parent, frère ou sœur. Tous ont besoin, non pas seulement de services et dispositifs ponctuels mais de relais, qui permettraient de les soutenir et surtout d'accompagner et d'accueillir les aidés au quotidien, dans le cadre d'une politique publique de solidarité nationale.

Fernand VANOBERGHEN, Président de la Fédération, déclare :

« La stratégie portée par le Gouvernement est principalement construite comme une palette de dispositifs médico-sociaux, et non comme une politique globale et préventive mobilisant les structures et acteurs de droit commun (accueils de loisirs, crèches, lieux d'accueil parents/enfants, séjours de vacances...). Elle s'appuie sur des mesures déjà existantes (validation des acquis de l'expérience des aidants, bourses pour les étudiants aidants, plateformes de répit...) ou des services en projet (service de repérage et d'accompagnement précoce, service public départemental de l'autonomie...) Il est pour nous nécessaire de garantir un droit au relai pour tous afin de proposer aux aidées et aux aidants un véritable accompagnement pour chaque étape de leur parcours, en garantissant une offre suffisante et un soutien pour rompre l'isolement. Dans cette perspective, la Fédération Générale des PEP est prête à s'engager comme force de proposition auprès des pouvoirs publics »

[Pour toute demande d'interview de Fernand VANOBERGHEN, Président de la Fédération Générale des PEP, contacter le 07 48 72 82 37 ou le 06 25 06 14 74](#)

La Fédération Générale des PEP prend position en faveur d'un accès à **un droit au relai pour tous**. Son plaidoyer défend **trois grandes orientations** :

1. **Élargir le droit au répit vers un droit au relai pour tous.** Au-delà de la proposition de temps de répit, il s'agit de développer et de rendre accessible une offre diversifiée de relais dans une optique de responsabilité partagée entre les proches et l'intervention publique, au sein de laquelle les acteurs associatifs jouent un rôle déterminant.

2. **Développer des stratégies de soutien aux familles et aux aidants, dans une visée de prévention et de lutte contre l'exclusion sociale** : travailler aux équilibres et à l'articulation des vies, des rôles et des temps de chacun (aidants, aidés) en tenant compte de la diversité des besoins et des attentes pour garantir un « temps pour soi », prévenir l'épuisement mais également (re)trouver une place dans la société. Les soutiens ou relais aux aidants contribuent à améliorer l'accompagnement de la personne aidée et à préserver la relation aidant-aidé.
3. **Soutenir la relation d'aide par la solidarité nationale** au sens de la philosophie du solidarisme de laquelle les PEP sont héritières : il s'agit d'inscrire cette relation aidé/aidant dans la construction plus large du bien commun et de la cohésion sociale.

Neuf propositions concrètes accompagnent ces orientations :

- **D'une part, pour les aidants et les aidés** : améliorer et diversifier l'offre de répit et de relai, favoriser l'accès aux structures de répit et de relai (établissements d'accueil, de vacances, de loisirs...), agir contre le non-recours aux dispositifs de soutien, améliorer le repérage et l'accompagnement des jeunes aidants, renforcer le rôle des employeurs dans le soutien aux aidants...
- **D'autre part, pour les professionnels de la santé, du social, du médico-social, et de l'éducation, champs d'intervention des PEP** : revaloriser les métiers du lien, former les professionnels de l'accompagnement au repérage et à l'orientation des aidants ...

[Retrouver le plaidoyer et l'ensemble des propositions en cliquant ici](#)

Contacts presse

Agence CorioLink – Céline Surget – 07 48 72 82 37 – celine.surget@coriolink.com
Fédération Générale des PEP – Anissa-Katia Azzoug, Chargée de mission communication
externe – 06 25 06 14 74 – a.azzoug@lespep.org

À propos

La Fédération générale des PEP est un réseau de plus de 100 associations en France métropolitaine et dans les Outre-Mer. 22 000 salariés et 8 000 bénévoles agissent au quotidien pour le droit et l'accès de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.